Le magazine d'information









Retour en images

26 iuin - Quelle fête...

Avec le soleil comme témoin, «Lagord en fête» 2022 a tenu toutes ses promesses de convivialité, de gaîté et de plaisir partagé au cœur du parc Charier. Ainsi, 600 personnes environ ont pu profiter d'un programme offrant des animations pour petits et grands, des spectacles et des occasions de se retrouver autour d'un goûter ou d'un apéritif.

... Et quels spectacles!

De la fête du village aux spectacles proposés par le CNAREP (Centre national des arts de la rue de la Nouvelle Aquitaine) sur l'ancien terrain de foot, il n'y avait que quelques pas que des centaines de personnes ont faits derrière le duo burlesque des Egarés du Littoral. Là, les artistes-musiciens-acrobates-comédiens-animateurs de la compagnie Malunés ont offert aux Lagordais une représentation où se sont bousculées toutes les émotions. En l'air comme sur terre, «We agree to disagree», le nom du show, a embarqué tous les spectateurs dans une grande farandole pleine de poésie, de sensibilité, de performance physique et de volonté d'y faire participer petits et grands comme des acteurs à part entière.

des acteurs a part entiere.

6 juillet - La coupe d'Europe à la mairie
Invité par Antoine Grau, maire de Lagord, le capitaine
emblématique du Stade Rochelais Romain Sazy, par ailleurs
habitant de notre commune, est venu présenter la Coupe
d'Europe aux élus, agents municipaux et membres des comités de quartiers lagordais.

6 juillet - Moment de partage et de cinéma

De souvenir de «ciné pique-niqueur», il n'y avait pas eu une aussi belle ambiance depuis bien longtemps à l'occasion d'une projection estivale. Dehors, un doux soleil pour ajouter au plaisir de se retrouver autour des tables et des plaids pour mettre en commun les victuailles. Dans la salle «noire», grands et petits étaient ravis du retour des Trolls sur le grand écran de la médiathèque. Programmée le 26 août pour la projection de 10 jours sans maman », la deuxième séance du ciné pique-nique était déjà très attendue.

9 juillet - Lagord et le vélo en accord

Dans le sillage de Jean-François Fountaine, Maire de La Rochelle
et Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle,
et d'Antoine Grau, Maire de Lagord et ler Vice-Président de la
CDA, c'est un peloton de plus de 70 cyclistes qui a inauguré
la piste cyclable longeant l'avenue du 8 mai 1945. Partie de la
mairie, la randonnée a d'abord marqué un stop au début de la voie verte paysagère, le temps de couper le traditionnel ruban dans les règles de l'art. De retour place Morin après une boucle dans le parc bas carbone Atlantech, une exposition de vieux cycles et un apéritif attendaient tous les amateurs de deux roues qui pouvaient lever leurs verres à la réussite de cette belle opération menée par la CDA.

13 juillet - Le beau bal du parc En cette veille de 14 juillet, près de 200 personnes avaient répondu à l'appel du bal populaire qui se tenait parc Charier, cadre de nombreux évènements festifs de notre commune

Des pas de danse, un repas dégusté en toute convivialité, des convives trinquant à la célébration de notre Fête Nationale, une retraite aux flambeaux réjouissant petits et grands lors d'une déambulation partie de la mairie: tous les ingrédients étaient réunis pour que cette soirée organisée par la municipalité connaisse la réussite.

28 juillet - Public nombreux pour Classique au parc

Sur scène, cinq musiciens de grande renommée partageant une passion commune pour les musiques traditionnelles. Devant eux, plus de 600 spectateurs venus «voyager» au rythme des morceaux évoquant des destinations exotiques autant que poétiques. Proposé gratuitement chaque année aux Lagordais et aux visiteurs de notre commune, le concert organisé a encore suscité un très bel engouement.

27 août - Balade citoyenne d'avant visite

Organisées régulièrement par la municipalité de Lagord et destinées à sensibiliser au respect de notre cadre de vie, les balades citoyennes dédiées au nettoyage de l'espace public réunissent des habitants de tout âge. Avant la rentrée scolaire, jeunes et aînés de notre commune ont contribué à rendre notre ville plus propre en aidant élus et bénévoles à ramasser les déchets pendant un peu plus d'une heure sur le parcours que les membres du jury du concours des Villes et Villages Fleuris allaient emprunter quelques jours après.

31 août - Visite pour confirmer la 3º fleur
Détenteur de la 3º Fleur du label «Villes et Villages Fleuris»
depuis 2018, Lagord a reçu la visite des membres de de ce
concours pour prouver la pertinence de notre commune à être ainsi distinguée. Hormis le dépôt d'un dossier complet valorisant notamment l'engagement de notre commune dans la transition écologique, les membres du jury ont été accueillis en mairie avant de réaliser, en vélo, un parcours dans les rues lagordaises, leur permettant d'apprécier la qualité d'aménagement et de gestion des espaces par nos services techniques municipaux.

10 septembre - Beau forum des assos Rencontres, démonstrations, ateliers, tables rondes, jeux pour nencontres, dernoi strations, ateliers, tables forides, jeux pour enfants: il y en a eu pour tous les goûts, tous les âges et toutes les envies au Forum des Associations qui se tenait, comme chaque année, au cœur du parc Charier. Avant de découvrir la richesse d'activités proposée par le monde associatif local, les nouveaux arrivants ont pu rencontrer les élus lagordais autour d'une présentation de leur nouvelle commune de résidence.









Public nombreux pour Classique au parc









Mairie: 1, rue de la Métairie - 17140 LAGORD • Tél. 05 46 00 62 00 • mairie@lagord.fr • www.lagord.fr Directeur de la publication : Antoine GRAU • Rédaction : Yann VRIGNAUD / Mairie de Lagord. Crédits photos : Mairie de Lagord - DR - Shutterstock - Olivier BLANCHET / Mairie de Lagord. Photo de la couverture : Olivier BLANCHET / Mairie de Lagord.



... Et quels spectacles !







Éditorial



Chères Lagordaises, Chers Lagordais,

Du côté de l'aire de jeux de la rue de l'Ebeaupin, de la placette des Sorbiers comme du boulodrome situé derrière la rue des Charmes, cet automne qui commence va être synonyme de changements. Ainsi, suivant les projets établis par les habitants de ces quartiers et retenus dans le cadre du budget participatif 2022, le premier mis en place pour notre commune, une mini-forêt va grandir, un nouvel espace de repos va voir le jour et deux terrains dignes de ce nom vont bientôt attirer les amateurs de pétanque. Reconduit pour 2023, ce principe de co-réalisation entre vous, Lagordais, et votre municipalité, va à nouveau permettre de voir germer l'an prochain de nouvelles très bonnes idées.

Afin de toujours mieux conjuguer nos énergies, nous avons également mis en place un calendrier de permanences. Ces rencontres entre les élus et les résidents d'un même quartier, nous les voulons riches d'échanges constructifs afin que chacun d'entre nous puisse avoir un cadre de vie le plus agréable possible. En ce sens, nous avons décidé, en concertation avec la Police nationale, notre Police municipale et plusieurs représentants de la population locale, de faire de la participation citoyenne un élément important de la sécurité et de la quiétude de tous les Lagordais. Comment pouvez-vous contribuer à cette action solidaire? Rendez-vous à la fin de ce magazine...En lisant les pages qui précédent cet article, vous en saurez aussi plus sur le prochain recensement de notre population, sur les zones de rencontre, sur vos «droits et devoirs» concernant le trottoir en face de chez vous, sur nos jardins partagés, sur notre ambition pour la jeunesse lagordaise...

Après vous avoir retrouvé à l'occasion de notre forum des associations ou avoir fait votre connaissance lors de l'accueil des nouveaux arrivants, j'espère que vous avez pu profiter de cette pause estivale pour refaire le plein d'énergie avant d'aborder cette fin d'année.

Prenez bien soin de vous et de ceux qui vous entourent.



Antoine GRAU

Maire de Lagord et 1^{er} Vice-Président
de la CdA de La Rochelle

PARLONS EN

Construire le Lagord de demain, c'est aussi écouter la voix, l'opinion, l'avis de tous les Lagordais. Alors, n'hésitez pas à exprimer vos idées, à interroger l'équipe municipale sur tous les sujets qui vous intéressent. Pour cela, envoyeznous vos suggestions, réflexions et questions à : communication@lagord.fr. A cet effet, nous réserverons un espace d'échanges dans nos prochaines publications.

Conjuguons nos énergies

C'est parti pour le 2e budget participatif!

Après le premier budget participatif de Lagord ayant permis à trois projets d'aménagement, actuellement en cours de réalisation, d'être retenus, le budget participatif 2023 est lancé. Ainsi, depuis le 5 septembre et jusqu'au 14 octobre prochains, vous pouvez déposer votre dossier de candidature sur le site internet de la Ville (https://www.lagord.fr/vie municipale./budget-participatif-projets). Place à vos idées!

LES TROIS PROJETS RETENUS DU BUDGET PARTICIPATIF 2022

Après les premières rencontres auxquelles a participé Katherine Chipoff, élue municipale et de la CDA, les habitants et les agents municipaux impliqués dans la réalisation des trois initiatives plébiscitées vont continuer à collaborer pour concrétiser celles-ci. A suivre donc...

1) MINI-FORET DE L'EBEAUPIN, UN PROJET QUI VA «GRANDIR»

C'est ici, à côté de l'aire de jeux de la rue de l'Ebeaupin, que s'élèvera dans quelque temps une mini-forêt porteuse d'ombre, de fraîcheur et de bien-être pour ses futurs usagers.



Porté par des habitants du quartier depuis le début, ce projet retenu dans le cadre du budget participatif 2022 permettra également de créer un point de rencontre supplémentaire sur le territoire de notre commune. Après une première réunion tenue le vendredi 24 juin en présence de deux des protagonistes, de l'élue municipale et de la CDA Katherine Chipoff et du responsable du service voirie de la Ville de Lagord, un deuxième entretien sur la validation du choix des essences d'arbres et du type d'assises était programmé en septembre.

2) BOULODROME DES CHARMES, UN PROJET QUI VA «ROULER»

Vendredi 17 juin, une demi-douzaine de résidents des quartiers de Vendôme et de La Vallée avaient



rendez-vous avec des agents du centre technique municipal autour du boulodrome situé derrière la rue des Charmes.

Faisant partie des trois projets participatifs retenus cette année, cet espace doit gagner en convivialité avec le doublement de la surface du terrain de pétanque, la conception d'une plate-forme où seront installés un ou deux bancs, la réalisation d'un chemin de promenade et la réhabilitation paysagère des alentours. Tous les acteurs de cette initiative citoyenne avaient prévu de se revoir à la rentrée pour valider le nouveau plan d'implantation du site, avant que ne soit décidé rapidement la date du début des travaux.

3) PLACETTE DES SORBIERS, UN PROJET QUI VA «POUSSER»

Pour ce projet destiné à refaire la placette des Sorbiers, située dans la rue du même nom, une première réunion a eu lieu entre les habitants à l'origine de cette proposition et les agents municipaux concernés.

Choix des plantes, tracé du futur cheminement, implantation du ou des bancs et d'hôtels à insectes...: l'heure était à la concertation et à la confrontation d'idées ce jeudi 16 juin. Cet automne, la prochaine étape consistera, pour l'équipe technique de la mairie, à présenter concrètement la nouvelle configuration de cet espace de vie partagé.



VOUS AVEZ UNE IDÉE POUR VOTRE VILLE ?



- 2 Nous l'étudions.
 - 3 Vous votez*.
- 4 Nous réalisons vos meilleures idées.

DÉPOSEZ* VOTRE PROJET ENTRE LE 5 SEPT. ET LE 14 OCT.

ENSEMBLE AU BOUT DE NOS IDÉES !

*Formulaire de vote et règlement intérieur sur

www.lagord.fr

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

Demande d'informations à : democratie.participative@lagord.fr

Service Communication Ville de Lagord - Photos : Ville de Lagord

Lagord ensemble

Expérimentation de deux zones de rencontre

Depuis le début de cet été et à titre d'expérimentation, deux zones de rencontre ont été mises en place dans notre commune via des panneaux d'informations et de signalisations aux entrées / sorties, mais également avec divers aménagements de sécurité.

Limitant la vitesse à 20 km/h et donnant la priorité aux piétons sur tous les véhicules ainsi que sur les cyclistes, eux-mêmes prioritaires par rapport aux voitures, ces dispositifs situés d'une part autour de la mairie, d'autre part autour du square des Echassiers et de l'espace commercial des Oiseaux de Mer, doivent sécuriser ces deux secteurs. Si l'enjeu est donc d'apaiser la circulation, de sécuriser le déplacement des piétons et cyclistes, de concilier les différents usages et usagers, la période expérimentale, prévue au moins jusqu'au printemps prochain, pourrait convaincre la municipalité de pérenniser ces deux zones de rencontre.



"

Avec les élus au cœur des quartiers

Avec l'objectif de renforcer le dialogue et le lien entre les habitants et les élus de Lagord, ces derniers vont favoriser la proximité en tenant régulièrement une permanence locale.

Calendrier des premières rencontres « cœur des quartiers » :

- Samedi 17 septembre (10 h-12 h) / Maison de Quartier du Lignon (Le Lignon-La Descenderie).
- Samedi 8 octobre (10 h-12 h) / Salle Charier (Autour de l'Ermitage).
- Samedi 5 novembre (10 h-12 h) / Maison de Quartier Gaston-Gaillard (Vendôme-La Vallée).
- Samedi 3 décembre (10 h-12 h) / Salle des Fêtes de la mairie (La Plouzière).

99

Recensement de la population 2023

Recrutement d'agents recenseurs



Le recensement de la population sur la commune de Lagord en partenariat avec l'INSEE se déroulera du **19 janvier au 18 février 2023**. Pour préparer et réaliser cette enquête, la commune doit procéder au recrutement d'une équipe d'agents recenseurs. Une session de formation sera organisée à l'attention des agents recrutés, dont la mission consistera essentiellement à déposer et retirer les imprimés auprès des Lagordais. Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont priées d'adresser leur candidature (CV + lettre de motivation), avant le 23 octobre 2022 à :

Monsieur le Maire, 1 rue de la Métairie 17140 Lagord ou par courriel: mairie@lagord.fr.

99

Association Arts et couleurs

Avec comme cadre la maison de quartier du Lignon située rue des Maraichers à Lagord, la vingtaine de membres de l'association Arts et Couleurs proposent à tous les peintres amateurs désirant échanger et recevoir de bons conseils pour leur pratique artistique de les y rejoindre à l'occasion de cette rentrée. Animé d'une belle convivialité, cet atelier de peinture est ouvert chaque semaine le lundi et / ou le vendredi, de 14 h à 17 h. Les débutants comme les plus expérimentés y sont les bienvenus (deux cours d'essai sont proposés aux nouveaux arrivants). A noter que l'association participe régulièrement aux activités proposées par la mairie comme les CréActives ou le Forum des Associations.



99

Droits et devoirs pour nos trottoirs

Entretenons nos trottoirs et embellissons notre commune!



Anne-Laure Grivot

«Suite à différents courriers de Lagordais nous demandant de rappeler les droits et devoirs de chacun concernant l'entretien des trottoirs, voici donc le rappel

de quelques éléments d'informations utiles:

Pour des raisons sanitaires et environnementales, la loi Labbé de 2017 interdit tout usage de produits phytosanitaires sur les espaces communaux. La commune avait anticipé cette réglementation et a ainsi pu s'équiper en conséquence et réaliser une gestion différenciée de ces espaces, avec une réflexion quotidienne sur l'évolution du végétal au regard des enjeux climatiques.

Cette situation a évidemment entrainé un surplus de travail pour les agents de la ville, nécessitant un plus grand nombre d'interventions manuelles et des passages plus fréquents dans chaque rue. Avec plus de 5 000 arbres, 70 000 arbustes et rosiers répartis en une multitude de massifs dispersés à travers toute la commune ainsi que 30 hectares de pelouse à entretenir, le travail est considérable.

La jurisprudence administrative a reconnu au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoiement du trottoir situé devant leur habitation. Ce qui a été fait sur Lagord. L'équipe municipale a souhaité accompagner cette transition en proposant le fleurissement de nos pieds de murs et d'arbres avec une distribution de semences chaque année.

Avec le dérèglement climatique, particulièrement perceptible cet été, le végétal en ville est en effet une réponse adaptée. Cela nécessite plus d'entretien mais encourage la biodiversité bien mise à mal au cours de ces dernières décennies.

Alors devenons tous acteurs face aux enjeux, entretenons nos trottoirs et apprécions la nature en ville!»

Anne-Laure GRIVOT, Deuxième adjointe en charge de la transition écologique et de l'adaptation de la commune aux objectifs «La Rochelle Territoire Zéro Carbone»

99

Vivent nos trottoirs fleuris!

Grâce aux graines offertes par la mairie, les habitants ont encore pu faire pousser des fleurs au pied de leur mur extérieur ou de l'arbre en face de chez eux. Si vous faites



partie des Lagordais qui ont embelli notre commune par ces touches de couleurs naturelles, merci de nous envoyer des photos de vos réalisations sur communication@lagord.fr.





99

Bacs jaunes et bacs bleus...

Par souci de salubrité publique et pour le bien de tous, il est rappelé aux habitants de Lagord de rentrer leurs bacs jaune et bleu dès que possible après chaque passage des équipes chargées de la collecte des déchets.

A Lagord, la collecte des déchets des bacs jaunes s'effectue le vendredi matin, et celle des bacs bleus le samedi matin. Pour rappel, il convient de sortir votre bac la veille, mais après 19h.



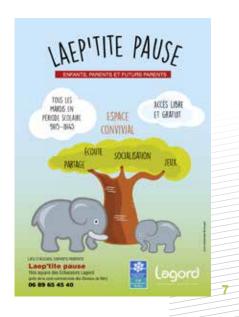
Pour toute question, contactez la CdA au 0800 535 844 (appel gratuit).

Pour les informations concernant la collecte des encombrants, contactez le 0805 295 315 (appel gratuit).

77

Bientôt un nouveau Troc Livres

On pouvait y prendre comme y déposer des livres ; les anciennes cabines téléphoniques transformées en kiosques libre d'accès 24h/24 ont dû être fermées, puis enlevées, pour raison sécuritaire. Le CCAS de Lagord réfléchit à un nouveau dispositif Troc Livres qui devrait voir le jour avant la fin de cette année.



Lagord demain

) Pour que jeunesse se passe !

Pourquoi se limiter à un espace quand on a sur son territoire de multiples possibilités et quand on fait partie d'un territoire CDA? Quand on a sur son territoire des ieunes de tous âges? Comment s'adapter au plus près des besoins des jeunes? Quels sont les besoins des jeunes, d'ailleurs? Et c'est quoi un jeune, en fait?... Ce sont là autant de questions parmi d'autres que l'équipe municipale s'est posée et qui l'ont amenée à mettre le Projet Politique Jeunesse sur la table et au cœur de ses réflexions pour en redéfinir les grands axes et contours adaptés à chaque âge de la vie d'un jeune.

« Dans une société en perpétuelle évolution, il faut sans cesse s'adapter, s'interroger et se renouveler. Conserver et consolider ce qui fonctionne et être conscient que ce qui fonctionnait très bien hier peut ne plus avoir de sens aujourd'hui et c'est bien ainsi. Je suis convaincue que chaque changement peut apporter du positif. La jeunesse n'y coupe pas et tout va très vite. Proximité des lieux de vie et découverte du territoire, besoin d'autonomie mais aussi besoin d'accompagne-

ment et d'orientation, demande de pratiques de loisirs ou encore préoccupations d'autres natures sur la santé, l'environnement, l'orientation, l'emploi, la solidarité, le logement...

Voici, parmi d'autres, quelques traits caractéristiques de l'adolescence. de la jeunesse qu'il est essentiel de prendre en compte dans les projets développés avec ces publics. Les besoins des jeunes ne sont évidemment pas les mêmes qu'ils soient collégiens, lycéens, étudiants ou jeunes adultes et c'est notre mission, en tant que municipalité, de tenir compte de ces évolutions et de collaborer au mieux avec les institutions. les acteurs et partenaires locaux, ou encore les professionnels de ce secteur, pour permettre à tous de se sentir bien dans leur commune, dans leurs quartiers, de se sentir entendus, légitimes et de s'impliquer s'ils le souhaitent.



Samantha Chervet aux côtés d'Antoine Grau, maire de Lagord.

C'est notre mission d'accompagner ces jeunes citoyens de demain! L'arrivée de Théo Miloud O'Bouziane, en août dernier, constitue une opportunité de donner un nouveau souffle à notre politique jeunesse, qui se veut toujours dynamique et au plus près des envies des jeunes de notre territoire tout en continuant à développer les nombreuses actions déjà existantes (Animations vacances, Conseil des Jeunes, adhésion au Pass'Vac', ateliers au collège...).

Et si je peux transmettre ici un message: si un jeune, en solo ou en groupe souhaite me solliciter car il a une idée, une envie, un projet, je serai ravie de l'orienter et d'identifier avec lui les meilleurs moyens de les mettre en œuvre. »

Samantha CHERVET, Conseillère Municipale, déléguée à la Jeunesse et au Projet Educatif Local

79 Théo Miloud O'Bouziane, l'expérience « jeunes »



Après 7 années d'expérience professionnelle comme adjoint pédagogique et animateur en école élémentaire pour la mairie de Saint-Rogatien, Théo et ses 26 ans ont intégré cet été les pôles enfance-jeunesse et animation de notre commune. Avec deux casquettes, celle de coordinateur des animations ville, mais également celle d'animateur du pôle jeunesse et du Conseil Municipal des Jeunes, ce passionné de sports s'est très vite mis dans le bain lagordais. Après la préparation du Forum des Associations, celui qui se déplace souvent en vélo a commencé à œuvrer sur la conception, le pilotage et la mise en œuvre du projet pédagogique municipal comme sur la mise en place d'activités et de projets jeunes sur les temps de vacances scolaires.

77 Vive Halloween!

Chaque 31 octobre, la fête d'Halloween est célébrée. A Lagord, c'est le 29 octobre que les petits comme les grands auront rendez-vous pour frissonner...de plaisir!



Le samedi 29 octobre, iour J lagordais pour honorer les fantômes sympas et autres squelettes gentils, la Ville de Lagord offre aux enfants de la commune, déquisés de préférence mais obligatoirement accompagnés d'un adulte, une

grande déambulation. Après un premier rendez-vous donné devant la mairie, toute la joyeuse troupe partira à travers rues et places de notre commune, direction le bois de la Boularde où des animations organisées par le centre socio-culturel «Asso Les 4 Vents » les attendront...

Pour ajouter à la fête, les Lagordais sont invités à décorer leurs extérieurs d'habitations, à base de citrouilles par exemple, et à ouvrir leurs portes au passage du cortège

Plus d'informations à venir via les panneaux lumineux, la page facebook et le site internet de la Ville.

Jardins partagés

Depuis 2018, les Jardins Partagés «Les trois Hiboux» de Lagord constituent un espace de jardinage naturel de 6000 m². Situés à portée de pas de la salle polyvalente, les parcelles individuelles et collectives accueillent les initiés comme les profanes durant toute l'année. Liant l'association porteuse du projet à notre municipalité, la convention a été renouvelée cet été pour trois nouvelles années.



«Aujourd'hui, l'association compte plus de 60 adhérents participants, dans un bel esprit d'échanges, de partage et de convivialité. à l'entretien comme au développement de ce jardin orienté permaculture de 6000m². Cette année,

en accueillant notamment un groupe d'enfants de l'école Fénelon-Notre-Dame et des jeunes du centre de loisirs lagordais, nous avons renforcé le lien social intergénérationnel qui doit prévaloir ici. Dans ce même principe de transmission, des matinées et des après-midis sont organisées en période de cultures intensives, d'avril à octobre, pour les échanges et les travaux collectifs. Bien sûr, les non-adhérents sont plus que les bienvenus pour découvrir le jardin et son fonctionnement. A noter que le jardin est ouvert au public dès qu'un jardinier est présent. »

Michel LAURENT, Président de l'association des Jardins Partagés «Les trois Hiboux»

06 22 65 83 24 / lesjardinspartagesdelagord@gmail.com

99 Octobre Rose et Semaine Bleue

Nous sommes tous concernés par la lutte contre le cancer du sein, autant que par la bienveillance vis-à-vis de nos aînés. Alors, comme chaque année, le CCAS de Lagord pilote plusieurs actions de sensibilisation dans le cadre d'Octobre Rose et de la Semaine Bleue.

Tout a long du mois d'octobre, le Centre Communal d'Action Sociale de Lagord, avec la participation des agents municipaux et en partenariat avec des associations comme avec des organismes locaux, va animer notre territoire pour rappeler que les causes défendues par Octobre Rose (lutte contre le cancer du sein) et la Semaine Bleue (lutte contre l'isolement de nos aînés) doivent être l'affaire de tous.

Ainsi, à la mairie comme dans les quartiers de notre commune, aux fenêtres comme sur les candélabres, des décorations réalisées par les comités de quartier afficheront ostensiblement la couleur rose. Si l'organisation d'un mini-forum est programmée le mercredi 26 octobre après-midi, avec des séances d'activité physique adaptée, de tennis, les interventions d'une socio-esthéticienne, d'une diététicienne et des stands d'informations générales à la clé, le film « Ma ma » avec Penelope Cruz, sur le thème d'une mère courage atteinte d'un cancer du sein, sera projeté à la Médiathèque le vendredi 21 octobre à 20 h (suivi d'un verre partagé). Comme l'année dernière, plusieurs « Marches Roses » seront prévues le dimanche matin.

Ayant lieu du 3 au 10 octobre, la Semaine Bleue débutera à Lagord par une expérience photographique sous forme de prises de vues de personnes âgées, ces clichés donnant ensuite lieu à une exposition itinérante qui pourrait s'intituler « Beauté de la vieillesse ». Le mercredi 5 octobre, le lien intergénérationnel se concrétisera à la salle polyvalente par deux séances de yoga du rire avec les enfants du centre de loisirs et des résidents des EHPAD lagordais, un après-midi jeux, ou encore un goûter.

Travaux d'été

Création de 2 salles (1 en élémentaire + 1 en maternelle) au sein du groupe scolaire du Treuil des Filles à l'occasion de l'ouverture de 2 nouvelles classes, déménagement et installation d'une nouvelle salle des professeurs, travaux d'entretien dans l'ensemble des bâtiments des 2 écoles. travaux d'aménagement intérieur et extérieur de la crèche pour l'accueil de 10 places supplémentaires, installation du Relais Petite Enfance dans l'ancienne Maison des Jeunes, remise en état du logement près de la salle polyvalente pour un éventuel accueil de réfugiés, préparation pour la visite du jury des Villes et Villages Fleuris, désherbage des espaces verts...: avec la rentrée comme horizon.

les missions confiées aux agents du centre technique municipal ont été nombreuses et variées durant cet été. Pour le bien des usagers comme des habitants de notre commune.



Participation citoyenne



Ayons les bons réflexes!



En liaison avec la Police nationale et la Police municipale



N'intervenez pas, mais informez* sans délai la Police nationale ou votre référent de quartier** qui se chargera de transmettre votre signalement à la Police nationale (en cas d'urgence ou de gravité)*** ou à la Police municipale (dans les autres cas).

Les forces de l'ordre déclencheront une intervention si celle-ci est jugée nécessaire.

Engageons-nous dans une démarche partenariale et solidaire, en liaison immédiate avec la Police nationale et la Police municipale, qui :

- associe les habitants d'une commune à la protection de leur environnement,
- encourage chacun à adopter une attitude vigilante et solidaire, en informant les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action des Services de Police. Il complète les autres actions de prévention de la délinquance conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, vidéoprotection, etc...).

Votre démarche individuelle contribuera au bien-être de tous!

- * Informations pouvant être utiles : préciser l'heure, la nature et la localisation du trouble ou des faits observés, le signalement du véhicule (immatriculation, marque, type, couleur...), description des personnes (nombre, sexe, âge, habillement, cheveux, signes particuliers...).
- ** Pour contacter les référents de votre quartier (n° de téléphone sur leur carte de visite)
- 1-Autour de l'Ermitage: autourdelermitage@gmail.com
- 2-Le Lignon-La Descenderie : lelignon.ladescenderie@gmail.com
- 3-Lagord-La Plouzière : cdqlaplouziere@gmail.com 4-Vendôme-La Vallée : vendomelavallee@gmail.com
- *** Pour toute situation d'urgence (violence, agression, vol, cambriolage, accident de la route avec blessé(s), troubles à l'ordre public, dégradation de biens privés ou publics, tapages importants ou réitérés), contactez directement la Police nationale **en composant le 17**. Lors de votre appel, restez en ligne si les auteurs des faits se déplacent; sinon, rappelez pour donner un complément d'information. Dans un deuxième temps, prévenez votre référent de quartier ou la Police municipale (06 26 24 65 22 / 06 26 24 65 23).



POUR TOUT SAVOIR SUR LAGORD

LE SITE INTERNET

(a)

lagord.fr

LA PAGE FACEBOOK



@mairielagord

INSTAGRAM



mairielagord

L'APPLI MOBILE



PanneauPocket



1 rue de la Métairie - 17140 Lagord mairie@lagord.fr - 05 46 00 62 00

Lagord

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

Infos utiles

■ NUMÉROS D'URGENCE

Médecins d'urgence : **3624** Pharmacie de garde : **3237**

Police: 17 SAMU: 15 Pompiers: 18

Depuis votre portable : 112



■ VIGIPIRATE

Pour l'ensemble du territoire, il est demandé de faire preuve de vigilance. L'activité d'un individu

ou d'un groupe qui paraît anormale doit être signalée aux services de sécurité du lieu où vous vous trouvez.



Mairie

1, rue de la Métairie • 17140 Lagord Tél. : **05 46 00 62 00**

Courriel: mairie@lagord.fr

Matin Après-midi 8h30 - 12h15 13h30 - 17h Lundi Mardi accueil téléphonique 13h30 - 18h 8h30 - 11h45 13h30 - 17h Mercredi 8h30 - 11h45 accueil téléphonique Jeudi Vendredi 8h30 - 12h15 13h30 - 16h



CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Tél.: **05 46 00 62 04** et **05 46 00 62 12** Courriel: solidarites@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 11h45	13h30 - 17h
Mardi	=	13h30 - 17h
Mercredi	8h30 - 11h45	sur rendez-vous
Jeudi	8h30 - 12h	13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 11h45	sur rendez-vous

À noter qu'aucun dossier ne pourra être remis au CCAS sans rendez-vous.

Urbanisme

Tél. : **05 46 00 62 05**

Courriel: cadredevie@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h30 - 17h
Mardi	Fermé	13h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 11h45	13h - 17h
Jeudi	8h30 - 11h45	Fermé
Vendredi	Fermé	13h - 16h

Guichet unique

Ouvert les jours d'école de 8h30 à 10h et de 16h à 16h45 Courriel : guichetunique@lagord.fr

Tél.: 05 46 50 80 44

Structure multi-accueil «À Petits Pas»

2, rue des Hérons - Tél. : **05 46 67 63 98** Courriel : petiteenfance@lagord.fr Horaires d'ouverture :

- Lundi au vendredi : 7h30-19h (18h le mercredi)

Relais Petite Enfance (RPE)

de Lagord, L'Houmeau et Nieul / Mer

1bis, square des Echassiers

Tél.: 05 46 42 73 76 et 06 89 65 45 40

Courriel: relais@lagord.fr

Permanences : lundi et jeudi de 16h à 19h.

Protection Maternelle Infantile

2, rue des Hérons - Tél. : **05 46 42 41 55** Horaires d'ouverture : Jeudi matin : 9h - 11h30

LAEP

(Lieu d'Accueil Enfant Parent)

1bis, square des Echassiers

Tél.: 06 89 65 45 40

Horaires d'ouverture en période scolaire :

- Mardi : 9h15 - 11h45

Police municipale

1, rue de la Métairie

Tél.: **06 26 24 65 22 - 06 26 24 65 23** policemunicipale1@lagord.fr policemunicipale2@lagord.fr

Médiathèque

1. rue des Arts - Tél. : **05 46 28 91 60**

140 403 / 1113	101 00 40 20 31 00		
	Matin	Après-midi	
Mardi	Fermé	15h - 18h	
Mercredi	10h - 12h	15h - 18h	
Vendredi	10h - 12h	15h - 18h	
Samedi	10h - 12h	15h - 18h	

Collectes des déchets

- Bacs jaunes : vendredi
- Bacs bleus : **samedi** (à sortir la veille après 19h)
- Pour toute question, contactez la CdA au **0800 535 844** (appel gratuit)

Collectes des encombrants

- Contactez le **0805 295 315**

Infos et alertes sur votre mobile



« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la ville de Lagord s'est équipée de l'application PanneauPocket téléchargeable gratuitement sur votre téléphone mobile et votre tablette. Plus d'informations sur www.lagord.fr.

Si vous rencontrez un problème pour recevoir les publications de la Mairie merci de le signaler à l'accueil ou sur communication@lagord.fr

Toutes les informations relatives à la Mairie sont sur le site internet

Informations susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

